



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCATIONS

PARIS, LE 7 FEVRIER 2023

Nicolas GARRAULT (STADE MONTOIS RUGBY)

Stade Montois Rugby / Provence Rugby (J19 PRO D2)

Carton rouge

Au cours de la rencontre Stade Montois Rugby / Provence Rugby, M. Nicolas GARRAULT a été définitivement exclu par l'arbitre à la 68^{ème} minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Nicolas GARRAULT est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 15 février 2023.

M. Nicolas GARRAULT est suspendu dans l'attente de cette audience.

Josaia Winimaivunidawa RAISUQE (CASTRES OLYMPIQUE)

ASM Clermont Auvergne / Castres Olympique (J17 TOP 14)

Carton rouge

Au cours de la rencontre ASM Clermont Auvergne / Castres Olympique, M. Josaia Winimaivunidawa RAISUQE a été définitivement exclu par l'arbitre à la 74^{ème} minute.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Josaia Winimaivunidawa RAISUQE est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 15 février 2023.

M. Josaia Winimaivunidawa RAISUQE est suspendu dans l'attente de cette audience.



Fabien CIBRAY (OYONNAX RUGBY)

Rouen Normandie Rugby / Oyonnax Rugby (J19 PRO D2)

Rapport des officiels de match

A l'issue de la rencontre Rouen Normandie Rugby / Oyonnax Rugby, l'arbitre n°4 désigné lors de cette rencontre, a signalé le comportement de M. Fabien CIBRAY, Entraîneur d'Oyonnax Rugby.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Fabien CIBRAY et le club d'Oyonnax Rugby sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 15 février 2023.

M. Fabien CIBRAY n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

Gonzalo QUESADA (STADE FRANÇAIS PARIS)

Stade Français Paris / Union Bordeaux-Bègles (J17 TOP 14)

Rapport des officiels de match

A l'issue de la rencontre Stade Français Paris / Union Bordeaux-Bègles, l'arbitre n°4, désigné lors de cette rencontre, a signalé le comportement de M. Gonzalo QUESADA, Entraîneur du Stade Français Paris.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Gonzalo QUESADA et le club du Stade Français Paris sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du 15 février 2023.

M. Gonzalo QUESADA n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51